

neopolia

more than you imagine

NEOPOLIA en quelques chiffres :

- 240 entreprises industrielles et de services dont 100 au sein du Cluster Eolien Offshore & EMR
- 5 marchés : Aeronautique, Mobilité terrestre, Marine, Energies et Eolien Offshore & EMR
- 32 000 emplois
- 130 expertises métiers
- + 50M€ de CA collaboratif généré par nos membres

Contact :

Matthieu Blandin, Vice-Président
de Neopolia - Cluster
EolienOffshore&EMR
35 Avenue du General de Gaulle
44602 Saint-Nazaire
contact@neopolia.fr
www.neopolia.fr

NEOPOLIA

Construire un projet de transition énergétique porteur de développement économique pour le territoire

NEOPOLIA

Réseau dont la vocation est de fédérer et faire travailler ensemble les entreprises sur des enjeux business, au service du développement de filières industrielles. Association créée et animée par des entrepreneurs afin de renforcer la diversification et la compétitivité des entreprises régionales, **Neopolia** accompagne les grands acteurs de marché dans leur recherche de solutions locales et agit aux côtés des institutions pour garantir un développement industriel du territoire.

LE CLUSTER EOLIEN OFFSHORE & EMR

Neopolia Eolien Offshore & EMR fédère plus de 100 entreprises industrielles qui unissent leurs savoir-faire pour répondre de façon innovante aux besoins du marché de l'Éolien offshore et des EMR. Le Cluster développe **des expertises sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière**: études et ingénierie ; aménagements et logistique portuaires ; fabrication, montage et assemblage d'outillages et sous-ensembles ; transports et travaux maritimes en s'appuyant notamment sur le Cluster Marine comptant 60 entreprises, installation et maintenance ; test, inspection & certification; sourcing et approvisionnement de composants standards ou spécifiques .

Neopolia établit des **collaborations business** tant avec l'ensemble des Énergéticiens et les Rangs 1 retenus dans les différents appels d'offre en France pour favoriser la montée en compétences et la prise de contrats pour les entreprises locales qu'avec les autres clusters régionaux en France pour structurer la filière.

NOS ATTENTES EN MATIERE DE RETOMBEES ECONOMIQUES

PLANIFICATION DES FUTURS PROJETS

La signature du décret portant sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) en avril 2020 permet aux industriels et autres parties prenantes de bénéficier d'une visibilité sur les volumes d'appels d'offre chaque année de l'ordre de 1 GW/an.

Cette avancée majeure doit désormais se concrétiser par une planification géographique des projets. C'est-à-dire déterminer les zones à vocation au large des côtes françaises où seront lancés les appels d'offre au terme d'une concertation préalable avec les élus, les usagers de l'espace maritime et la population. Neopolia avec son cluster Eolien Offshore & EMR souhaite prendre part à cet exercice d'échanges afin d'évaluer le potentiel exploitable au large des côtes françaises à l'horizon 2024.

CRITERES D'EVALUATION

Fort de son retour d'expériences sur le projet de parc éolien offshore posé de Saint-Nazaire, Neopolia souhaite que l'Etat et les consortiums candidats prennent un certain nombre d'engagements visant à faire de la filière éolienne offshore un levier de développement économique sur les territoires.

Deux niveaux d'appels d'offres sont identifiés :

- En premier lieu, les appels d'offres publics lancés par l'Etat français, auxquels vont répondre des consortiums candidats ;
- En second lieu, les appels d'offres de droit privé lancés par les lauréats et leurs fournisseurs de premiers rangs.

Neopolia a identifié un certain nombre de points d'amélioration qui favoriseraient le contenu local industriel pour lequel il existe de grandes marges de progrès qui peuvent profiter au parc éolien offshore de Bretagne Sud.

Nous souhaitons que ces engagements, déclinés en pourcentage de chiffre d'affaires par lot et de retombées pour les PME, fassent l'objet d'un suivi régulier au niveau des territoires et de l'Etat. Un système de bonus/malus sur les tarifs d'achats permettrait sûrement d'obtenir des résultats ambitieux dans l'intérêt des entreprises locales.

CRITERES D'EVALUATION DES CONSORTIUMS CANDIDATS AUX APPELS D'OFFRES

Neopolia attend que l'Etat français encourage voire impose un certain nombre d'engagements de la part des consortiums candidats à l'appel d'offres. De même, un certain nombre d'informations relatives à la stratégie de structuration de filière industrielle nationale devront être évaluées.

A titre non exhaustif :

- Organisation du consortium, représentation voire implantations locales envisagées notamment sur les postes clés comme la

Direction de projet, Direction Achat & Supply Chain ;

- Retour d'expérience, quantifié et étayé d'exemples, sur le contenu local mis en place lors de précédentes références en France (round 1 à 3) et à l'étranger ;
- Présentation du projet industriel envisagé, part du contenu local visée et sécurisée devenant un élément contractuel du marché ;
- Engagement à informer l'ensemble des acheteurs sur les enjeux relatifs au rôle du contenu local industriel dans la relance économique française ;
- Engagements sur les méthodes de référencements et sélections des entreprises de Rangs 2, 3, (ex. Appels à manifestation d'Intérêt lancés dans les différents clusters locaux, CCI) ;
- Engagements sur le respect des conditions légales de paiement des fournisseurs (ou amélioration des délais et échéances) et d'absence de clauses de responsabilité abusives (responsabilités limitées au cadre de la prestation) ;
- Engagements à répercuter contractuellement aux rangs inférieurs 1 à 3, les engagements de « local content » (contenu local) pris auprès de l'Etat.

CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES DES RANGS 1 A 3

Le retour d'expériences des entreprises ayant répondu aux appels d'offres de droit privé émis par les consortiums lauréats (Rangs 0) et Rangs 1 laisse apparaître un certain nombre de « manquements » au regard des engagements pris auprès de ces entreprises : absence d'exigence contractuelle de contenu local (ex. consultations en local), critères d'évaluation parfois obscurs ou handicapants pour les entreprises françaises (ex. critère prix souvent prépondérant), conditions contractuelles « abusives » (délais de paiement, limites

de responsabilité...).

Neopolia attend dans le cadre de ce projet davantage d'engagements à l'égard des entreprises locales pour les entreprises de Rangs 0 à 3.

Nos propositions portent de manière non exhaustives sur :

- des clés de répartition sur la notation des offres plus équilibrées avec en particulier un pourcentage moindre de la notation lié au prix (ex. de 60% aujourd'hui à 30% demain) pour permettre une meilleure prise en compte des critères tels que le contenu local, l'insertion, le bilan carbone ;
- une pondération des notes liée au contenu local industriel : échelle régionale ou périmètre de 200 km par ex, France ;
- la prise en compte des clauses d'insertion, de retour à l'emploi ... dans l'analyse des offres ;
- le bilan carbone des offres : en considérant notamment le transport des différents composants et/ou sous-ensembles du projet, ainsi que la source primaire d'énergie utilisée pour la fabrication des composants ;
- le respect, voire l'amélioration, des conditions de paiement réglementaire.

L'ensemble des engagements devra faire l'objet d'un reporting et suivi régulier, avec une déclinaison par typologie d'industries.



VERS UNE ORGANISATION DE CONTENU LOCAL INDUSTRIEL "TERRITORIAL"

UNE COLLABORATION INTER CLUSTERS ET INTER PORTUAIRES

Neopolia souhaite collaborer étroitement avec les clusters industriels bretons en particulier avec Bretagne Pôle Naval et Bretagne Ocean Power, pour favoriser les retombées économiques sur le territoire du projet.

Les entreprises membres sont pour beaucoup d'entre elles présentes sur les deux régions Bretagne et Pays de la Loire.

Les synergies inter-clusters permettraient de renforcer le positionnement des entreprises sur la chaîne de valeur du projet : ingénierie, logistique, fourniture de composants, fabrication & assemblage industriel, aménagements portuaires, manutention portuaire, installation en mer, opérations et maintenance ... et optimiseraient les offres économiques.

UN ECOSYSTEME INDUSTRIEL LOCAL EXPERIMENTE

Avec l'implantation dans l'Ouest de grands donneurs d'ordre de l'éolien offshore et le lancement des parcs en France dont Saint-Nazaire, Saint-Brieuc, Courseulles-sur-Mer et Fécamp, les entreprises locales bénéficient d'un retour d'expériences sur de nombreuses opérations. On peut citer pour la région des Pays de la Loire :

- Une centaine d'expéditions de nacelles General Electric (GE) et plusieurs sous-stations électriques produites par les Chantiers de l'Atlantique ;
- L'installation de la 1^{ère} Haliade 150 de GE sur le site du Carnet en 2012 ;
- Le projet de construction de la 1^{ère} éolienne

flottante Floatgen à Saint-Nazaire entre 2015 et 2017 ;

- La réalisation du hub logistique de Saint-Nazaire.

Parmi les compétences locales présentes dans le cluster Eolien Offshore & EMR de Neopolia pouvant être sollicitées pour le projet de parc éolien flottant de Bretagne Sud, on peut citer de manière non exhaustive :

La fabrication, l'assemblage et le montage de sous-ensembles

Les entreprises d'assemblage de sous-ensembles tels que des plates-formes (ex. helidecks), de montage de sous-ensembles spécifiques pour les sous-stations et pour les nacelles (ex. modularisation) constituent, avec les entreprises de chaudronnerie, serrurerie, montage, électricité, un vivier local important d'entreprises.

Les aménagements portuaires

Les entreprises d'ingénierie et de génie civil spécialisées en ouvrages et aménagements portuaires sont déjà intervenues sur plusieurs opérations : hub d'assemblage du port de Saint-Nazaire, adaptations du port de maintenance de la Turballe, installation de pontons pour l'accueil des bateaux de maintenance, ...) et font partie des compétences locales pouvant bénéficier du projet.



L'ancrage et la protection de câbles sous-marins

Des entreprises locales développent différentes expertises relatives à l'ancrage avec des équipements spécifiques (lests, tensionner,...) et proposent des solutions pour protéger les câbles sous-marins.

Les opérations de maintenance

Le tissu industriel de l'Ouest possède de nombreuses entreprises de maintenance industrielle qui forment leur personnel pour les besoins futurs en maintenance préventive et corrective.

Cette activité de maintenance génèrera également des besoins d'approvisionnements et de maintenance en pièces détachées, mais aussi des besoins récurrents pour une activité de maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des éoliennes pendant toute la durée de vie du parc.

La certification

Les retombées du projet iront également auprès des organismes certificateurs français qui interviennent déjà sur les certifications pour les turbines, les projets de parcs offshore, les sous-stations, le contrôle de différents d'équipement de levage, d'installations électriques et de la surveillance de fabrication pour des composants de l'éolienne offshore comme les pales, boîtes de vitesse ...

Les services maritimes

Les bureaux d'études et architectes navals travaillent sur la conception et l'adaptation de navires pour les phases d'installation et exploitation des parcs.

Une flotte existante de navires opérant depuis les ports de Saint-Nazaire et La Turballe est en capacité d'offrir des services en mer pour les opérations d'installation, de surveillance et d'exploitation.

La maintenance des navires avec l'écosystème de maîtres d'œuvre et de sous-traitants sera sollicitée pour les navires opérant sur le parc.

Les services aux navires et aux personnels embarqués avec un tissu d'entreprises spécialisées se développeront.

Enfin, le projet pourra profiter des travaux en cours pour la décarbonation des navires de maintenance en accord avec la feuille de route des régions sur l'Hydrogène.

Les services logistiques et portuaires

Plusieurs entreprises spécialisées et basées dans les ports de l'Ouest sont capables de gérer les flux logistiques depuis l'approvisionnement des pièces élémentaires destinées à être assemblées jusqu'au dernier transbordement sur l'objet flottant.

Ces entreprises sont déjà coutumières du transport et de la manutention de colis lourds et volumineux avec des capacités et des équipements existants.

Les services de manutention portuaire seront largement sollicités.



DEVELOPPER UN SITE D'ASSEMBLAGE DE FLOTTEURS AU CARNET AINSI QUE DES SITES INDUSTRIELS DE CONSTRUCTION ET D'ASSEMBLAGE DIVERS

Neopolia est également force de proposition auprès de la Région des Pays de la Loire et du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire pour travailler sur une complémentarité portuaire pour le projet avec les différents ports bretons pressentis tels que Brest et Lorient.

Neopolia estime que le territoire ligérien dispose des compétences industrielles pour répondre aux besoins de construction et d'assemblage de flotteurs. Le savoir-faire de chaudronnerie, de soudure, peinture et d'assemblage de grands ensembles fait partie de l'ADN ligérien, notamment regroupé autour des Chantiers de l'Atlantique. Dans la chaîne de valeur de l'éolien flottant, cette fonction de construction/assemblage de flotteurs viendrait compléter les autres besoins d'intégration turbines/flotteurs, d'ancrage et ensuite les opérations de maintenance à réaliser au plus proche de l'installation

du parc, donc sur l'ensemble des ports de la façade atlantique.

Pour répondre aux enjeux de construction et d'assemblage de flotteurs en mode industrialisation, mais également sur les moyens de mise à l'eau, de nouvelles capacités portuaires sont indispensables. Neopolia estime un besoin portuaire compris entre 40 et 60 ha. Le site portuaire du Carnet avec 110 ha, autorisé depuis 2017 en vue d'une réindustrialisation du site, propose des espaces et un bord à quai permettant à terme de développer un site industriel portuaire adapté pour cette activité flotteurs.



Dans le cadre des « Territoires d'Industries », Neopolia a également proposé la mise en place d'un site industriel mutualisé répondant au nom d'Agora. Complémentaire au site du Carnet, ces deux espaces apporteront des solutions aux entreprises pour développer une offre destinée à la production d'hydrogène issue des parcs éoliens offshore.

Neopolia souhaite accompagner la région des Pays de la Loire et le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire, dès à présent, en proposant des savoir-faire en ingénierie portuaire et maritime.

CONCLUSION

Neopolia est favorable à la construction du futur parc éolien flottant de Bretagne Sud et demande à ce que le recours au contenu local soit davantage favorisé pour accompagner les entreprises locales dans leur développement industriel et structurer une filière éolien offshore en France.

En complémentarité avec les sites portuaires de Brest, Lorient et Saint-Nazaire, Neopolia est favorable à l'aménagement du site du Carnet pour l'assemblage des flotteurs en vue d'attirer de nouvelles implantations industrielles et générer de nouvelles activités pour le territoire ligérien.

La réalisation de parcs éoliens offshore flottants est nécessaire car elle renforcera l'activité industrielle du territoire, pérennisera des compétences et ancrera pour longtemps un développement social, universitaire et économique. Plus généralement, le développement des énergies renouvelables terrestres et marines, outre leur rôle dans la décarbonation de nos productions d'énergies, sont aussi l'opportunité d'assurer l'émergence de la filière hydrogène verte qui aura des débouchés économiques certains dans les transports.